

M. JOHNSTON (Bow-River): Je juge d'après vos actes du passé, d'après votre façon de traiter les soldats de la dernière guerre.

M. SLAGHT: Vraiment?

M. JOHNSTON (Bow-River): Oui.

M. SLAGHT: Vous ne jugez pas d'après mes actes passés?

M. JOHNSTON (Bow-River): Je juge d'après les actes du Gouvernement.

M. SLAGHT: Vraiment? Si votre façon d'envisager la vie vous porte à combattre une mesure qui contient une disposition formelle, conçue en un langage que tout élève d'une école primaire supérieure peut comprendre, simplement parce que cette mesure est déposée par un gouvernement dont vous n'approuvez pas les gestes passés, permettez-moi, en ce cas, de vous dire que vous seriez mieux dans un certain pays d'Europe.

M. JOHNSTON (Bow-River): Si notre pays devait toujours être gouverné par les libéraux, je ferais peut-être cela.

M. REID: Si tout le monde peut se permettre d'interrompre, j'en suis.

M. SLAGHT: Je me permets de demander à mon honorable ami de me laisser répondre à mon honorable vis-à-vis.

Je ne veux pas faire un discours provocateur. Je veux indiquer la bonne voie aux honorables députés de Trinity et de Weyburn.

M. REID: Vous réussissez bien.

M. SLAGHT: Voici ce qui en est. Sauf erreur, l'honorable député de Weyburn a dit que ce bill est une simple improvisation, que ce n'est qu'un geste en l'air. Rassure-t-il les soldats de nos forces armées quand il dit au Parlement et au pays que ce bill n'est qu'un geste en l'air? Est-ce là un moyen de favoriser le recrutement?

M. JACKMAN: Est-ce ainsi qu'on l'appelle?

M. SLAGHT: Il y a des députés qui deviennent humoristes. Je considère que le bill présenté par le ministre du Travail devrait être accueilli sérieusement en cette Chambre, et que le député qui attaque ce ministre n'est pas digne de dénouer les cordons de ses chaussures.

L'hon. M. HANSON: Voilà qui est un peu fort.

M. SLAGHT: L'honorable député de Weyburn dit qu'il lui importe peu que la Légion ou les syndicats ouvriers aient approuvé ce bill. Quelle autorité a-t-il pour vouloir infirmer l'approbation de la Légion canadienne? A l'instar d'un certain chef de parti qui est

[M. Slaght.]

absent, se permet-il sans autorisation de dire à la Légion canadienne et aux syndicats ouvriers qu'ils ne savent pas ce qu'ils font quand ils approuvent ce projet de loi?

Mon honorable ami et certains autres honorables députés de cette Chambre devraient bien se rendre compte des conséquences désastreuses que peuvent avoir ces attaques inconsidérées. Naturellement ce sont des attaques inconsidérées. Le *Guide parlementaire* m'apprend qu'il siège ici depuis sept ans, ayant été élu membre de la Chambre en 1935, en même temps que moi. Il possède beaucoup d'admirables qualités et il a d'excellentes idées; j'en ai approuvé une l'autre jour. Mais qu'on me permette de dire ceci...

M. DOUGLAS (Weyburn): Ce n'est pas parce que l'honorable député les approuve qu'elles sont excellentes.

M. SLAGHT: Que d'esprit! Quelle magnifique satire! L'ombre de Mark Twain doit s'incliner profondément devant mon honorable ami.

Nous ne sommes pas ici pour écouter de futilités traits d'esprit. Mon honorable ami s'est montré passablement assidu à la Chambre depuis sept ans. Et quand on présente un bill dont les articles 3, 5 et 6...

M. DOUGLAS (Weyburn): Et 4.

M. SLAGHT: Oui, et 4... Quand on présente un bill dont les articles 3, 4, 5 et 6 reconnaissent hautement les services rendus par les membres de nos forces armées, il veut faire entendre à la population qu'il s'agit tout simplement d'un geste en l'air. Où était-il au cours des cinq années qui ont précédé la déclaration de la guerre? Il aurait bien pu présenter un bill de ce genre.

M. MacINNIS: Oh non, il ne le pouvait pas.

M. SLAGHT: Certainement, il le pouvait. Il ne s'agit pas d'un bill de finance.

M. MacINNIS: Il n'y a pas de doute qu'il s'agit d'un bill de finance.

M. SLAGHT: Il aurait pu présenter un bill de ce genre jusqu'au moment de la déclaration de la guerre.

L'hon. M. MACKENZIE: Absolument.

M. SLAGHT: Il aurait pu présenter une résolution tendant à améliorer le sort de ces hommes, mais il est demeuré muet comme la tombe. Mais lorsque le nouveau ministre, dont il devrait être fier, présente sa première mesure à la Chambre des communes, l'honorable député croit bien habile de la décrire comme un geste en l'air. De grâce, n'allons pas nous engager dans cette voie. J'apprécie